

Envoyé en préfecture le 25/03/2021 Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

ID: 044-254401243-20210312-2021_08-DE

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine du

Vendredi 12 mars 2021 à 14h30 Espace Beausoleil à Pont-Péan (35)

EXTRAIT DE DÉLIBERATION

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 12 mars 2021 à 14h30** Espace Beausoleil à Pont-Péan (35), pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

Ordre du jour :

Approbation du PV du Comité syndical du 5 février 2021

FINANCES:

- 1-SAGE Vilaine et politique de bassin programmes d'actions 2021
- 2-Poursuite Elaboration Docob Natura 2000 Estuaire et baie de vilaine 2021
- 3-Elaboration Docob Natura 2000 Estuaire et Baie Vilaine 2019-2020 (plan de financement)
- 4-Demande animation 2021 Natura 2000 Marais de Vilaine
- 5-Compte administratif BP et BP EP
- 6-Comptes de gestion BP et BP EP
- 7-Affectation des résultats Exercice 2020
- 8-Approbation Budget 2021 BP et BP EP

GEMA

9-PSE

COMMUNICATION

10-Information sur le marché d'assistance /conseil à la communication de l'EPTB

POINT D'INFORMATION AUX ELUS:

Les réseaux de suivi de la qualité de l'eau (document distribué en séance)

MARCHES PUBLICS:

- 11-Constitution de la commission MAPA
- 12- Marchés publics Présentation des décisions prises par le Président

GOUVERNANCE

- 13-Assemblée bretonne de l'eau : désignation de 2 représentants H/F
- 14-Comité Régional de la Biodiversité : désignation de 2 représentants H/F

Questions diverses

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Collège des EPCI:

M. Alain GUIHARD, Arc Sud Bretagne

M. Philippe BRIZARD, Bretagne Porte de Loire Communauté

Mme Murielle DOUTÉ-BOUTON, Communauté de communes de Brocéliande

Mme Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande

M. Joseph DAVID, CAP Atlantique

M. Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval

Envoyé en préfecture le 25/03/2021 Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

ID: 044-254401243-20210312-2021_08-DE

M. Jean-Michel BUF, Communauté de Communes de la Région de Blain

M. Thierry EVENO, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

M. David VEILLAUX, Liffré-Cormier Communauté

M. Jean RONSIN, Montfort Communauté

M. Yann YHUEL, De l'Oust à Brocéliande Communauté

M. Jean-Claude BELINE, Pays de Chateaugiron Communauté

M. Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté

M. Daniel AUDO, Pontivy Communauté

M. Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté

M. Jean-François MARY, Redon Agglomération

M. Pascal HERVÉ, Rennes Métropole

M. Didier CHAPELLON, Rennes Métropole

M. Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté

M. Patrick HERVIOU, St Méen-Montauban Communauté

M. Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté

Mme Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté

M. Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté

Mme Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté

Collège Eau Potable:

M. Bernard LE GUEN, CAP Atlantique

M. Rémi PITRÉ, Production eau potable Ouest 35

M. Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan

Collège Département-Région :

M. Bernard LEBEAU, Département de Loire-Atlantique

POUVOIRS:

M. Philippe JOUNY, CC de Pontchâteau-St Gildas des Bois à M. Jean-Michel BUF, CC de la Région de Blain.

M. Jean-Claude RAUX, CC Région de Nozay donne pouvoir à M. POUPART, CC Châteaubriant-Derval.

Assistaient également à la séance :

Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine

Sophie GRIBIUS, Chargée d'études gestion des milieux aquatiques à Rennes Métropole

Jean-Luc JEGOU, Directeur Général de l'EPTB Vilaine

Hélène CALLE, Responsable Administrative et Financière à l'EPTB Vilaine

Aldo PENASSO, Responsable Ouvrages hydrauliques et Inondations à l'EPTB Vilaine

Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification et prospective à l'EPTB Vilaine

Stéphanie WOIMANT, Responsable Milieux Aquatiques et Biodiversité à l'EPTB Vilaine

Anthony DE BURGHRAVE, Chargé de mission Qualité de l'Eau à l'EPTB Vilaine

Florence BOCQ, Assistante Pôle Hydraulique et eau potable à l'EPTB Vilaine

Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante de Direction et Vie des assemblées à l'EPTB Vilaine

* *

Monsieur Jean-François MARY, Président, ouvre la séance après avoir fait un appel et vérifié que les règles de quorum sont respectées.

ID: 044-254401243-20210312-2021_08-DE

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine du Vendredi 12 mars 2021 à 14h30

Espace Beausoleil à Pont-Péan (35)

4 - Natura 2000 : Animation 2021 liée au Document d'Objectifs du site des Marais de Redon et de Vilaine.

L'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine est chargé de l'animation du Document d'Objectifs du site des Marais de Redon et de Vilaine (n° FR 5300002), par désignation de l'Etat, pour la période de juin 2020 à juin 2023. A ce titre, il peut bénéficier d'une aide financière de l'Etat et de l'Union Européenne inscrite dans le programme de développement rural Bretagne (PDRB) qui mobilise du FEADER. Une convention sera établie entre la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille et Vilaine) et l'EPTB sur 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, pour préciser les missions attendues.

Le montant prévisionnel du projet pour l'année s'élève à 39 995 euros TTC et les dépenses se déclinent comme suit :

- 26 216 euros de dépenses de rémunération (charges et salaires) couvrant près d'un mitemps de chargée de mission
- 3 932 euros TTC des frais indirects (15% de frais de personnel)
- 9 847 euros TTC pour une prestation de service qui vise à démontrer l'intérêt ornithologique des Marais de Vilaine. Cette étude permettra de solliciter le classement Natura 2000 en Zone de Protection Spéciale, à l'instar du classement du site Estuaire et Baie de Vilaine.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant : 53% Europe (FEADER) et 47% Etat. La DDTM d'Ille et Vilaine (guichet unique) a confirmé la disponibilité de 39 222 euros, de fonds publics pour financer cette opération pour les 12 mois, induisant un autofinancement de 773 euros.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité des 631 voix sur 631 voix de :

- retenir ce projet dans les conditions proposées
- solliciter les subventions de l'Etat et de l'Union Européenne correspondantes
- charger le Président de signer toutes pièces afférentes.

Pour extrait conforme,

Le Président de l'EPTB Vilaine

Jean-François MARY